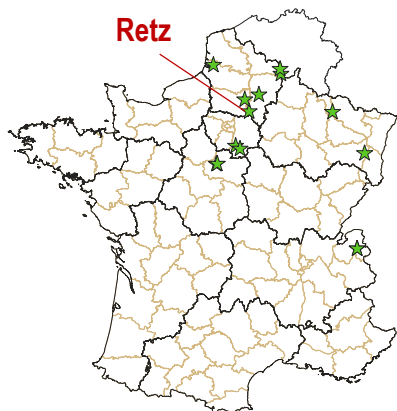


PICO Retz (02)

LOCALISATION



Commune: Villers-Cotterêt

STATION

Topographie

- Altitude : 105 m
- Pente : <2%
- Exposition : nulle

Climat

T°C moy: 11°C / Précipitations : 765 mm/an

Sol

Roche mère : marno-calcaire de Saint-Ouen
Texture : limono-sableuse

Végétation

Fougère majoritaire et ronce, herbacées éparcées

Peuplement forestier antérieur

Hêtraie déperissante, coupe de 2007

Essence suivie

Chêne sessile

Ongulés sauvages présents

Chevreuril, cerf, sanglier

Suivi de l'expérimentation : Pôle
Fontainebleau - Compiègne

Office National des Forêt - Pôle
Recherche, développement et innovation
3 rue du petit château – 60 200 Compiègne

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf la modalité « graisse 2 applications », appliquée au printemps et à l'automne).

Protections mécaniques

Témoin (non protégé)



Piquets croisés



Pince à bourgeon (Planta gard cactus)



Gaine intégrale (Nortène)



Protections répulsives



Graisse de mouton (TRICO) :

- 1 application / an
- 2 applications / an



Peinture (Peinture bleue SEMA)



Chaux hydraulique



Laine de mouton lavée



Pâte siliceuse (Elaf bourgeon Pâte)

Plantation

La parcelle a bénéficié d'une préparation mécanisée du sol. La plantation en plein des chênes sessiles en racines nues a eu lieu en novembre 2022, avec une densité de 2300 plants/ha.



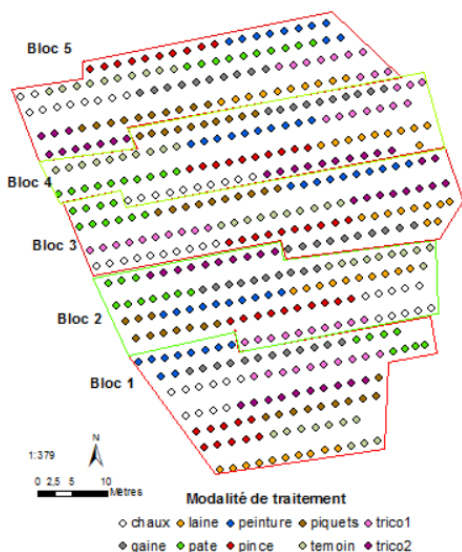
DISPOSITIF

Dimension

Zone expérimentale de 0,3 ha

Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 500 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 5 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 10 plants en ligne, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire.



Mesures

- Hauteur des plants
- Etat sanitaire
- Etat des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

Financements :

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

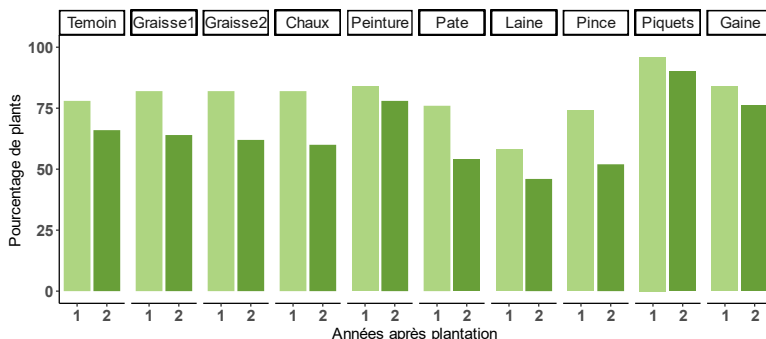
Liberté
Égalité
Fraternité

Suivi de l'expérimentation : Pôle Fontainebleau - Compiègne

Office National des Forêt - Pôle Recherche,
développement et innovation
3 rue du petit château – 60 200 Compiègne

Résultats des mesures de printemps (2024 et 2025)

Taux de survie des plants (cumulée sur 2 saisons de végétation)



Le taux global de survie du dispositif à 2 ans est de **65%**. Les 10 modalités de protection présentent des taux de reprise similaires, sauf la peinture, les piquets et la gaine pour lesquels le taux de survie reste supérieur à **75%**.

Hauteur des plants

La hauteur moyenne des plants vivants toutes modalités confondues est de **54 cm à 1an** et de **60,5 cm à 2 ans**.

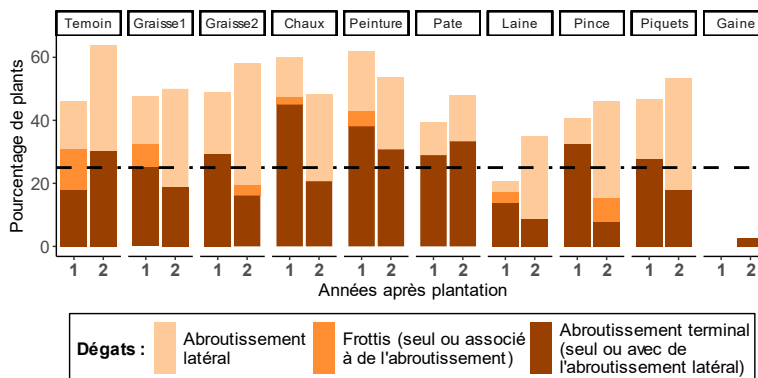
Dégâts d'ongulés sur les plants vivants

Abroustissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abroustissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seuls l'**abroustissement terminal** et le **frottis** sont concernés par ce seuil).

¹2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*



En première année, la somme de l'abroustissements terminal et du frottis est **proche ou dépasse les 25% pour toutes les modalités, sauf pour la gaine**.

En 2^e année, on note un abroustissement terminal moins important et une augmentation sur la plupart des modalités. De rares abroustissement sont observés sur gaine.

Seule la gaine montre un effet de protection satisfaisant sur les 2 années.